



CESER Bourgogne Franche-Comté

Séance plénière du 21 Juin 2022

Auto saisine : « Prendre la mesure de la proximité de la Suisse. Une question régionale »

Déclaration de Dominique GALLET au nom de la CGT.

Prendre la mesure de la proximité de la Suisse, une question régionale : oui.

C'est aussi en parallèle comment prendre la mesure de la proximité avec les régions Grand Est, Ile de France, Centre val de Loire et Auvergne-Rhône-Alpes ? Comment sont elles aussi des questions régionales et pas seulement l'affaire des territoires limitrophes ? Le faisons-nous vraiment ? Les effets frontières existent dans chaque territoire infrarégional même s'ils sont très différents.

Prendre la mesure pour coopérer, oui.

S'ouvrir à la coopération est un enjeu présent dès la première ligne de cet avis.

Coopérer, c'est « prendre part, concourir à une œuvre commune ; contribuer, participer » (définition Le Larousse), c'est donc faire à deux ou plus pour concevoir, construire, réaliser ... Ensemble.

Ceci implique donc de travailler avec la Suisse et les suisses. Il s'agit de comprendre comment eux prennent aussi en compte cette proximité. La coopération est-elle aussi un enjeu pour la Suisse en dehors de la recherche d'un réservoir de main-d'œuvre qualifiée et flexible ou de lieux de consommation à moindre coût ?

Or la Suisse est étrangement absente de ce travail sans audition ou échange avec des acteurs, par exemple des cantons limitrophes, notamment de l'Arc jurassien, sans proposition de rencontres et de travaux communs ...

L'avis nous indique uniquement comment nos voisins de Grand-Est et d'AURA travaillent les questions transfrontalières dans des contextes fort différents.

La coopération institutionnelle construite depuis une quarantaine d'années s'essouffle avec le constat de difficultés pour mettre en œuvre des actions concrètes. Elle ne suffit donc pas.

La lecture de l'avis nous donne trop l'impression que la construction de la coopération transfrontalière ne serait qu'une affaire de gouvernance bourguigno-franc-comtoise en créant les bons dispositifs.

Nous ne le pensons pas.

Il nous semble que la question essentielle n'est pas comment faire mais pour quoi faire : qu'attendons-nous de cette coopération ? Quelles thématiques voulons-nous travailler ensemble ? Pour construire quels projets ?

Pour la CGT, la coopération doit permettre de mieux répondre aux besoins des populations, pour un développement équilibré sur les plans économiques et donc de l'emploi, des services publics, de l'aménagement du territoire ... Elle ne peut se construire dans la concurrence ou dans la dépendance de l'un à l'autre.

Parce que cet avis reste très institutionnel, loin des populations, loin des travailleurs, le groupe CGT s'abstiendra.